Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2012)

Heft: 279-280

Artikel: Visite dans les coulisses de Suisse magazine. Partie 6, La presse à bénévoles

Autor: Alliaume, Philippe

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-849512

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ENTRE NOUS

La presse à bénévoles

Visite dans les coulisses de *Suisse Magazine* (6/6)

par Philippe Alliaume

Votre visite guidée dans les coulisses de *Suisse Magazine* parvient à son terme. Vous avez découvert l'équipe de rédaction et les locaux, les dessins, la mise en page, l'impression, la gestion abonnés et le routage postal. Mais qui est derrière tout cela et pourquoi ? Nous vous l'avons déjà présenté dans le passé mais un petit résumé semble souhaitable.

Dès sa création, le *Messager suisse* a été une initiative privée (notre n° 183-184 : 50 ans d'histoire). Il est progressivement devenu une institution de la Suisse en France via une association aujourd'hui disparue, la FSSP. Le journal, apprécié, a même servi de modèle lorsque l'Organisation des Suisses de l'étranger a souhaité copier l'idée au niveau mondial. Pendant une décennie, l'OSE a demandé au *Messager* d'éditer et diffuser la *Revue suisse* dans le monde francophone. Le *Messager* faisait ainsi profiter sa jeune cousine de son savoir-faire et lui permettait de grandir confortablement sous son aile. Malheureusement la gestion bénévole associative ne dispense pas du respect d'un certain nombre de textes légaux. Maintenant que le temps a passé, que les choses sont prescrites, et que les bonnes volontés qui avaient franchi la ligne jaune plus ou moins inconsciemment ont disparu, nous pouvons écrire que tout ceci était très critiquable faute de payer des charges sociales, des impôts, et de facturer à la *Revue Suisse* le coût réel de ses envois au lieu de la faire bénéficier de subventions auxquelles elle n'avait absolument pas droit.

Capital de bonne volonté

Ces risques et une gestion imprudente qui laissait la FSSP (et d'autres) se servir dans la caisse du *Messager* ont mis sa survie en péril dès le début des années 90. C'est pourquoi l'Ambassade a souhaité qu'un audit bénévole se penche sur l'état

des lieux, afin d'éviter un naufrage programmé. Cet audit, présenté à la FSSP en présence de l'Ambassade, a souligné les graves risques légaux, ainsi que les anomalies financières qui pesaient sur la survie à court terme du titre. Des solutions ont été proposées, que la FSSP n'a jamais mises en place, s'orientant plutôt vers l'euthanasie rapide du *Messager* qui avait perdu des dizaines de milliers de lecteurs et plus d'un million en quelques années.

Ne voulant pas laisser mourir cette initiative presque cinquantenaire, l'Ambassade a alors incité le signataire du texte à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour la survie du *Messager*.

Nous avons donc constitué en 1996 une société indépendante, la FSP Sàrl, pour ne plus subir les anomalies passées, et pris à notre charge et à nos frais l'engagement de faire paraître le *Messager*, dans des conditions régularisées, et ce tant que nous en aurions la possibilité matérielle. Nous avons dû capitaliser la société privée, mettre gracieusement des locaux à sa disposition, boucher régulièrement les pertes, certes limitées par rapport au passé, mais néanmoins récurrentes, et surtout y consacrer du temps bénévole à redresser la gestion du titre, le faire évoluer et le développer.

C'est beaucoup d'énergie de la part des associés, gérants, gestionnaires et des bénévoles présentés dans la première de ces chroniques, cela ne rapporte rien et ne paie même pas les frais occasionnés.

Lorsque *Suisse Magazine* paraît…

Nous avons encore dû changer de nom, car comme la *Revue suisse* avait longtemps utilisé à son profit le *Messager suisse*, plus personne ne comprenait que la *Revue suisse* paraissait aux frais du contribuable et nous-mêmes aux frais de nos seuls abonnés et associés. C'est ainsi que nous sommes devenus *Suisse Magazine*.

Cela nous rapporte… le plaisir d'éditer tous les deux mois un numéro de *Suisse Magazine* dont nous sommes fiers et de constater dans vos lettres un certain plaisir à le recevoir.

Combien de temps cela durera-t-il ? Nous l'ignorons, mais le capital de bonne volonté autour de *Suisse Magazine* lui a déjà permis d'échapper à tant de mauvais coups que nous sommes toujours optimistes.

Vous nous aidez en restant de fidèles abonnés. Vous nous aidez en faisant connaître *Suisse Magazine* autour de vous et en encourageant vos proches et vos amis à s'y abonner. Nous sommes encore loin du point d'équilibre – l'abonnement ne paie que nos sous-traitants – vous trouverez nos chiffres dans le n° 221-222 – mais nous progressons grâce au soutien amical notamment de l'Ambassade et de ses consulats généraux. Un pour tous – tous pour un. ■